

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace

Rothmüller, Jacques

Colmar, [1839]

Bergheim

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

que sous ses bannières et non pour son propre compte. Sur son refus, on envoya des troupes contre le château, et, au moyen d'intelligences qu'on s'y était ménagées, elles y pénétrèrent pendant que Jean Marx se livrait aux plaisirs de la table. « Il prit la chose en gaité, » disent les historiens, et, après avoir témoigné sa surprise de cette visite inattendue, il invita les assaillants à prendre part au repas. Le lendemain il conduisit lui-même à Strasbourg son prisonnier, qui paya une rançon de cinquante mille florins.

Ce vaillant chevalier eut une fin bien tragique. Il était en litige avec le bailli épiscopal de Saverne, Antoine Wilsperger, qui fit l'atroce plaisanterie (les Marx ayant dans leurs armes deux mains coupées) de jurer qu'il ferait de Jean *un vrai Marx*. Le guettant à Dambach, il le fit saisir par ses gens au sortir d'un bain, et lui trancha les deux mains. La tradition prétend que, n'ayant pu obtenir justice, il assigna, le jour de sa mort, Wilsperger au tribunal de Dieu, et que le même jour ce dernier fut frappé de la foudre.

Bergheim.

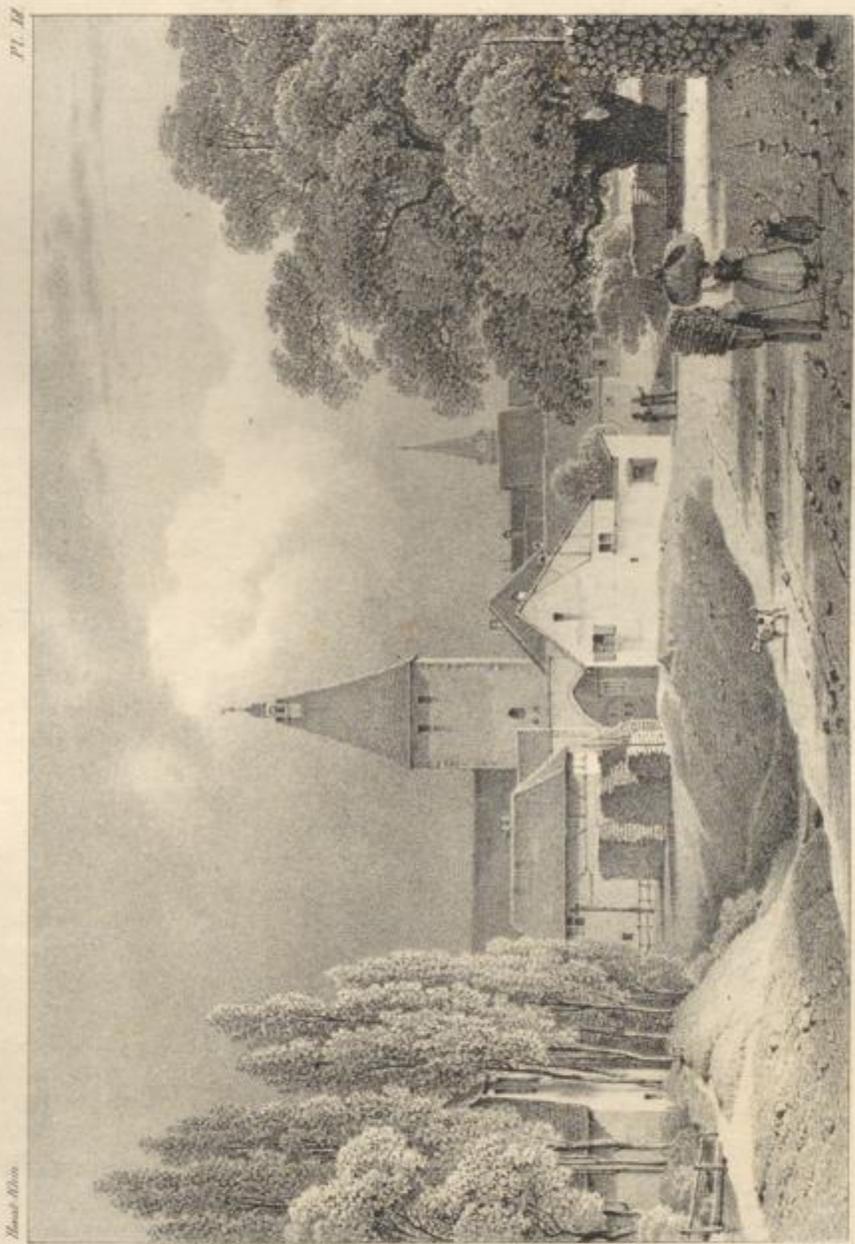
Bergheim ou Berckheim, appelé aussi Oberbergheim, pour le distinguer de deux villages de la Basse-Alsace qui portent le même nom, est situé non loin de la petite ville de Ribeauvillé, et faisait autrefois partie du domaine rural nommé *ultra colles*, et appartenant au prince Maximilien-Joseph de Deux-Ponts. Son ancienneté ne saurait être douteuse, si l'on consulte les titres que l'historien Grandidier a fait imprimer dans son premier volume sur l'Alsace. L'on y voit que le nom de Bergheim est déjà rappelé dans la charte de fondation de l'abbaye de Murbach, établie en 727 par le comte Eberhard, et dans la donation faite en 768 à celle de Munster par un noble alsacien, nommé Sigefroi. Les actes du monastère de Moyenmoutier, fondé sur la fin du septième siècle par Hidolphus, archevêque de Trèves, font encore remonter plus haut l'existence de cet endroit. Un seigneur du pays, nommé Hagion, accorda à cette abbaye, sous l'abbé Leutbald, mort en 704, la plus grande partie des possessions qu'il avait à Bergheim. Ce Hagion, selon quelques historiens, paraît être le même que Haichon, fils du comte Hugues et petit-fils d'Adalric, duc d'Alsace, qui fut en 723 un des principaux bienfaiteurs de Honau.

La terre de Bergheim fut accordée, vers l'an 950, par l'empereur Othon I^{er}, à un seigneur allemand, nommé Conrad, qui l'obtint de ce prince sans le consentement de l'abbaye de Moyenmoutier. Adalbert, qui était alors à la tête de cette maison, en obtint la restitution en 964, pendant le séjour que cet empereur faisait à Strasbourg. Elle ne fut que de peu de durée, puisque Hermann, neveu de Conrad, le même qui devint ensuite duc de Souabe et d'Alsace, s'empara en 977, sous Othon II, de la terre de Bergheim, dont il fit présent à un nommé Lugold, son favori. Alman, qui succéda en 985 à Adalbert dans l'abbaye de Moyenmoutier, en porta ses plaintes en 997 à l'empereur Othon III, qui promit de lui faire rendre justice; mais la mort de ce prince, arrivée en 1002, arrêta cette restitution, qui ne fut effectuée que sous Henri son successeur, et qui ne put être obtenue qu'à un très-grand prix d'argent. De nouvelles difficultés ne tardèrent pas à s'élever au sujet des biens de Bergheim, et dès la même année, Berthold, évêque de Toul, parvint à se faire adjuger par le même empereur, en vertu d'une ancienne donation faite à son église.

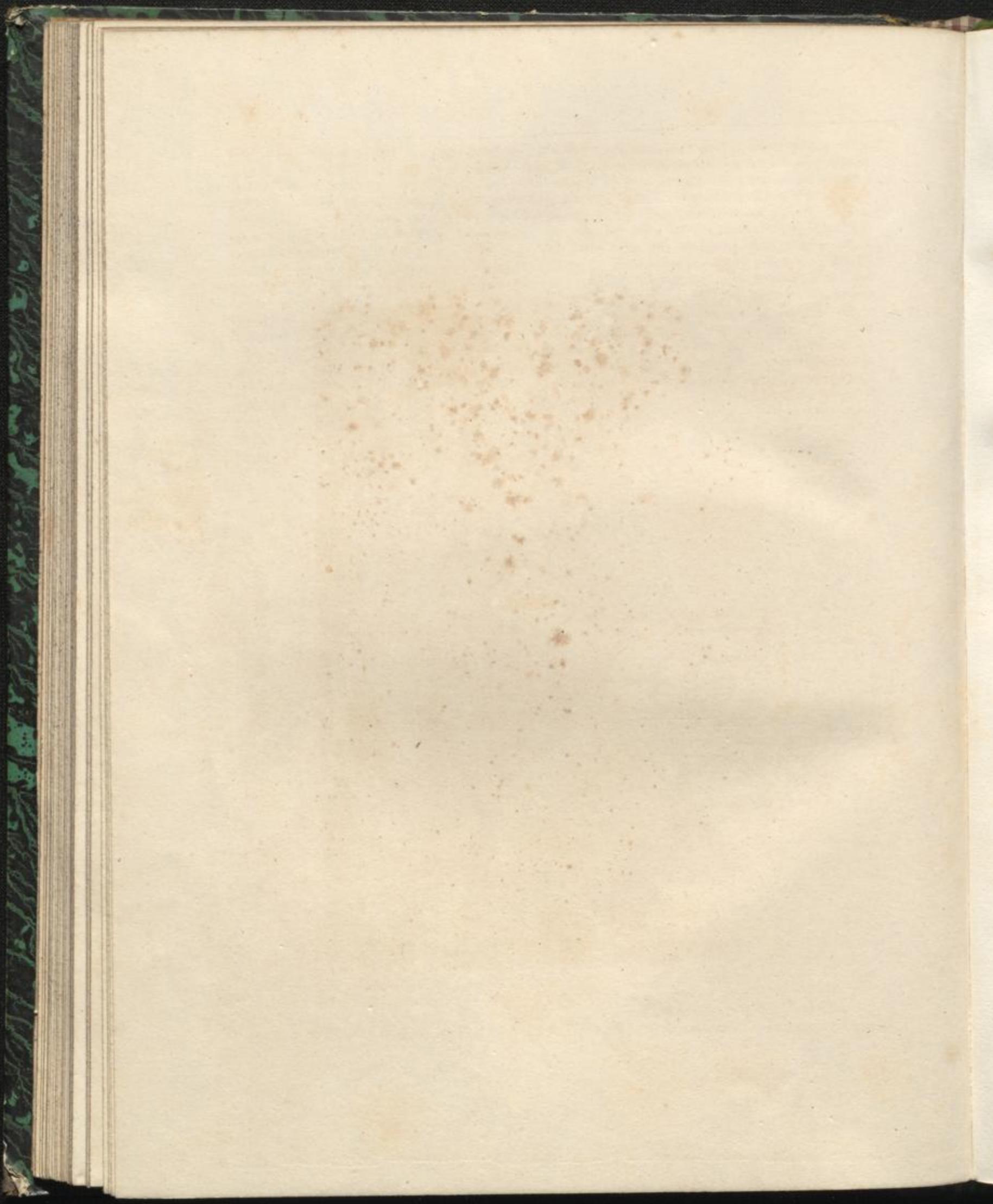
L'historien des évêques de Toul remarque que Berthold obtint de Henri la restitution du village de Bergheim, de son péage et des districts de la mine. Ces dernières expressions indiquent qu'il y avait alors des mines dans ces environs, et la proximité de celles que l'on découvrit dans le siècle dernier dans le voisinage de Bergheim, donnent de la force à cette conjecture.

Les prétentions de l'évêque de Toul sur Bergheim tiraient leur origine d'un traité passé vers l'an 970 entre saint Gérard et entre Frédéric, duc de Lorraine, par lequel le dernier l'avait donné à ce prélat et à son église, en échange de la terre de Barr. Léon IX, qui devint pape en 1048, confirma non-seulement à l'évêque Udon la possession de celle de Bergheim, mais il ratifia aussi la donation du ban du même endroit, avec les droits de marché et de monnaie que l'empereur Henri II venait de faire à la même église. Udon, de retour d'Allemagne, s'arrêta à Bergheim, où il mourut le 14 juillet 1069. Pipon, qui le remplaça, se vit enlever cette terre par les courtisans de Henri IV; mais elle lui fut rendue en 1102.

Pl. II



Vue de Bergheim
par Bismontelle.



Bergheim resta attaché au domaine de l'église de Toul jusqu'en 1235, époque à laquelle l'évêque Eudes de Sorcy l'accorda en fief à Mathieu, duc de Lorraine. Ce dernier le donna ensuite en arrière-fief à Philippe de Gilbevillers et puis à Hugues, comte de la Petite-Pierre, qui reconnut par ses lettres de 1246 être vassal du duc Mathieu de Lorraine, en raison de la terre de Bergheim. L'histoire nous laisse entièrement ignorer comment cet endroit cessa d'être fief de l'Église de Toul et des ducs de Lorraine, et comment il passa des comtes de la Petite-Pierre aux sires de Ribeaupierre. Ceux-ci en étaient déjà en possession sur la fin du treizième siècle, puisque Hartmann de Baldeck, général de l'empereur Rodolphe, brûla en 1287 le village de Bergheim, qui appartenait alors à Anselme de Ribeaupierre. L'acte de partage de cette seigneurie, dressé en 1298, compte aussi cet endroit et les deux villages voisins, Rorschweyer et Roderen, dans le nombre des possessions du même Anselme. Celui-ci céda, peu après, Bergheim à l'empereur Albert, qui l'accorda à son frère Léopold, duc d'Autriche.

Comme la cession de Bergheim par Anselme de Ribeaupierre avait été faite malgré Henri, son frère, celui-ci profita de l'élection de Henri VII, de la maison de Luxembourg, faite en 1308, pour rentrer en possession de cet endroit; et pour s'y maintenir avec plus de sûreté, il l'offrit en fief à l'Empire. Le nouvel empereur accepta la cession du village de Bergheim avec ses appartenances, en investit en 1312 Henri de Ribeaupierre comme d'un fief impérial, et lui permit en même temps d'y bâtir une ville, en l'entourant de murs et de fossés. Cette année est l'époque où Bergheim prit le titre de *ville*, puisque nous la trouvons qualifiée ainsi dès l'année suivante, dans l'acte de vente que Henri de Rappolstein et son fils Jean en firent à la maison d'Autriche, qui venait d'en être dépouillée. Celle-ci ne la conserva pas longtemps: les trois frères, Frédéric, roi des Romains, Léopold et Henri, tous trois ducs d'Autriche, vendirent le 28 décembre 1314, le château de Reichenberg, la ville de Bergheim et la vallée de Villé à Jean, évêque de Strasbourg, pour la somme de trois mille marcs d'argent, en se réservant le droit de rachat. On ne sait pas combien d'années cet évêque resta en possession de Bergheim, qui entra en 1342, avec plusieurs autres villes voisines et avec les sires de Rappolstein, dans une ligue formée contre Jean, évêque de Bâle. Ce qui est certain, c'est qu'elle était, dès le milieu du quatorzième siècle, retournée au pouvoir de la maison d'Autriche. Le duc Rodolphe confirma, par ses lettres du 21 novembre 1361, aux bourgeois de Bergheim tous les droits et privilèges qu'ils avaient reçus de ses ancêtres, et particulièrement le droit d'*Umgeld* ou de gabelle sur le vin. Ce titre renferme la preuve de l'ignorance extrême qui fut dans presque tous les temps le partage de la noblesse; on y lit en effet, au lieu de la signature du duc, ces mots avec deux croix: † *Hoc est verum* †. Onze ans après, les ducs d'Autriche engagèrent cette ville à Henri de Hadstatt et à ses frères pour la somme de quatorze cents marcs d'argent et de quatre mille florins. Jean de Lorraine vint en 1374 assiéger Bergheim avec des forces imposantes, et ne put cependant pas s'en emparer.

Fatigués des nombreux et fréquents changements de domination, les habitants de Bergheim demandèrent enfin et obtinrent, la même année, que leur ville fût engagée aux Hadstatt, que désormais elle ne pourrait plus être aliénée. Ils firent plus: ils se cotisèrent et payèrent en 1375 à ces nobles la somme qui les réunit de nouveau à la domination autrichienne. Le duc Léopold, reconnaissant cette marque d'attachement, confirma, le 14 septembre de la même année, les anciens privilèges de la ville de Bergheim, et lui accorda même, le 21 septembre suivant, le droit de battre monnaie; on ne voit pas cependant qu'elle en ait fait usage, du moins il n'existe aucune monnaie frappée à son coin. L'empereur Wenceslas déclara en 1379 Bergheim exempt de la chambre provinciale de Rothwill et de toute autre juridiction étrangère; il lui accorda aussi le privilège d'asile, qui donnait cent ans de sûreté à tous ceux qui, coupables d'un meurtre, venaient s'y réfugier. Albert, duc d'Autriche, donna, le 13 décembre 1446, à ses chers et féaux, les prévôts, conseillers et bourgeois de la ville d'Oberbergheim, des lettres patentes qui les autorisaient de lever un droit de péage pour la conservation du *Landgraben* (fossé provincial), qu'ils venaient de fortifier.

Le duc Albert, surnommé *le prodigue*, oubliant les promesses de ses ancêtres, engagea Bergheim en 1448 à Jacques, margrave de Bade, pour la somme de quatre mille florins du Rhin. Charles, fils de Jacques, ayant été fait prisonnier à la bataille de Séckenheim, et ayant besoin d'argent pour payer sa rançon, sous-engagea cette ville pour la même somme, en 1462, à Henri

Beger de Geispolsheim. L'engagement passa de ce dernier à Oswald, comte de Thierstein, qui le rendit en 1480 à la maison de Bade. L'archiduc Sigismond retira, six ans après, la ville de Bergheim des mains de Christophe, qui avait succédé à Charles, son père, dans le margraviat; mais il l'engagea peu après à Guillaume de Ribeaupierre, en lui permettant d'y bâtir un château, qui ne paraît pas avoir été construit. L'empereur Maximilien I^{er} racheta cette hypothèque en 1495, et les habitants de Bergheim lui fournirent trois mille florins pour faire ce dégagement. Cette ville ouvrit ses portes, le 12 mai 1525, aux rustaux ou paysans révoltés d'Alsace, qui détruisirent les livres et les billets des Juifs, et obligèrent les bourgeois de leur fournir soixante hommes.

Le domaine de Bergheim, tant de fois aliéné, resta dans la maison d'Autriche depuis 1495 jusqu'à la prise de cette ville, en 1632, par Gustave Horn, général des troupes suédoises. Cet événement lui donna une suite de nouveaux seigneurs par la cession que les Suédois firent à la France des places qu'ils avaient conquises. Le premier fut Jean, comte de Nassau, qui servait dans l'armée du duc de Saxe-Weimar, et auquel Louis XIII accorda Bergheim en 1639; il n'en jouit qu'une année, et étant mort en 1640, le roi fit présent de cette ville, en 1641, au duc de Montausier, commandant de Sélestat. Celui-ci la vendit en 1679 au comte palatin de Birckenfeld, Chrétien II, héritier de la maison de Ribeaupierre, pour la somme de trente-deux mille livres tournois. Chrétien II conserva Bergheim jusqu'en 1686; il l'aliéna alors pour douze ans en faveur de Louis-Hugues Reding, baron de Biberach, qui lui en donna quarante mille livres. Le baron de Rolles, son gendre, entra en 1694 dans ses droits, et devint nouveau possesseur de cette seigneurie par un second engagement, qui fut fait en 1698 pour dix autres années. Celles-ci étant révolues en 1708, le seigneur engagiste refusa d'en faire la restitution: ce refus donna lieu à un procès, qui ne fut terminé qu'en 1716, par une transaction passée entre les deux parties; elle réunit la ville de Bergheim avec ses dépendances à la seigneurie de Ribeaupierre, jusqu'à l'époque où seigneurs et seigneuries disparurent sous le grand mouvement de 1789.

Château de Hugenstein.

La vallée pittoresque qui conduit de Guebwiller vers Bühl et Murbach offre, sur une hauteur voisine du chemin, de fort belles ruines, qui sont celles du château de Hugstein ou Hugenstein, représentées par notre planche sous le n^o 52. Un auteur en attribue la construction à Hugues, frère du comte de Leutfried, et le fait remonter jusqu'au neuvième siècle; mais dans la réalité Hugues de Rothembourg, abbé de Murbach, le même qui accompagna Frédéric II en Palestine au treizième siècle, en fut le fondateur. Ce château servit souvent de résidence aux abbés de Murbach: l'un d'eux, Rodolphe de Stør, le prit en 1542 sur Henri de Jestetten, doyen de l'abbaye, et depuis lors il fut entièrement abandonné. Cette entreprise n'a rien d'étonnant lorsqu'on connaît la puissance de cette abbaye. Déjà en 1260, Berthold de Steinbronn, l'un des abbés, entretenait cinq cents cavaliers montés et équipés, et avait construit le château de Hohenrupf, dont les ruines dominant d'un côté la vallée de Lautenbach, et de l'autre la gorge étroite et boisée dont les sinuosités conduisent, en s'élevant toujours, jusqu'au Ballon, qui semble avoir été posé sur la cime des Vosges, et qui montre à toute l'Alsace son dôme superbe. L'on peut recourir à l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin pour se donner une juste idée de la puissance et de la richesse de Murbach, dont les abbés avaient le titre de *princes de l'Empire*, et qui comptaient dans leur ordre un neveu de Charlemagne et toute la haute noblesse de l'Empire. Murbach fut pendant le moyen âge l'asile d'un historien romain. Le manuscrit de Velleius Paterculus y fut découvert en 1515 par Beatus Rhenanus, et depuis que cet écrivain l'a fait rentrer dans le domaine général de la science, ce manuscrit s'est perdu à jamais.
